

Spécial Primeurs 2008

Message reçu, fort et clair

CRUS BOURGEOIS La nouvelle démarche de reconnaissance est bien perçue par les pros

C'est grâce à une figure du vin de la rive droite, Jean-Luc Thunevin, que les crus bourgeois se sont fait ouvrir les portes du château Clément-Pichon, à Paremputy, pour leur campagne collective de Primeurs qui s'est déroulée jusqu'à hier soir.

L'homme qui a fait grincer quelques dents au début des années 90 en inventant le vin de garage avec son château Valandraud, s'est imposé depuis comme une figure du vin de Bordeaux. En plus de ses activités propres, il dirige les vignobles de Clément Fayat, dont le château Clément-Pichon, membre de l'association Alliance des crus bourgeois.

Président de l'Alliance, Thierry Gardinier n'a pas refusé la proposition d'organiser les Primeurs dans ce lieu qui s'y prêtait parfaitement. Les visiteurs, pour leur part, ont visiblement trouvé le chemin pour y arriver.

Sortis de l'ornière

Parmi eux Anton Bongers, important importateur hollandais, très attentif à toute l'actualité vitivinicole bordelaise. L'homme n'a rien manqué des problèmes rencontrés ces dernières années par les crus bourgeois, dont le système de classement a été remis en cause par voie de justice. Il a tout autant suivi la manière dont les viticulteurs médocains concernés se sont sortis de cette ornière. Aujourd'hui, il juge la démarche très positive. La mention cru bourgeois ne relève désormais plus d'un classement, mais d'un cahier des charges et d'un plan de vérification confié à la société Véritas.

Une ultime étape reste à franchir pour appliquer ces nouvelles règles

novatrices sinon révolutionnaires. « Nous devons impérativement disposer au plus vite du cadre juridique et réglementaire fixé par l'État. Il faut que les choses aillent vite afin que le syndicat des crus bourgeois dispose de l'homologation nécessaire pour faire appliquer ces nouvelles règles pour le millésime 2008. »

Thierry Gardinier est d'autant plus sûr de son fait, que celles-ci ont été massivement adoptées lors de l'assemblée générale de l'Alliance le 5 mars dernier. « De plus courtiers et négociants ont montré un intérêt réel à notre projet. Le signe que la notion de cru bourgeois peut retrouver toute sa valeur », ajoute le président de l'Alliance.

260 châteaux adhérents

Anton Bongers abonde dans ce sens. « Cette reconnaissance par un bureau vérificateur indépendant est un véritable signe de confiance, dit l'acheteur hollandais. Sur un marché du vin très compliqué, surtout dans la fourchette de prix des crus bourgeois, c'est un signe clair de reconnaissance pour les consommateurs. À la condition qu'il se distingue aisément sur l'étiquette. »

Les journées de Primeurs au château Clément-Pichon, en présence de 185 viticulteurs (sur 260 châteaux adhérents à l'Alliance) ont en tout cas connu une affluence normale. Ce qui semble indiquer que le flou des années passées n'a pas laissé de traces.

Jean-Pierre Tamisier
jp.tamisier@sudouest.com

Demain : Les primeurs de l'Union des grands crus au château Branaire-Ducou



Acheteur hollandais, Anton Bongers juge très positive la nouvelle démarche des crus bourgeois. PHOTO CLAUDE PETIT

Le contrat Keolis est signé

CONSEIL D'ÉTAT La plus haute instance administrative annule la décision du tribunal de Bordeaux. La voie est libre pour Keolis ou presque...

JEAN-BERNARD GILLES

jb.gilles@sudouest.com

Le fax du tribunal administratif de Bordeaux a causé une belle frayeur aux équipes de la Communauté urbaine. Depuis des jours, ils préparaient leur dispositif avec soin. Les couloirs du Conseil d'État véhiculaient il est vrai, avec insistance, la rumeur que la plus haute juridiction administrative française a finalement rendu publique, hier à 14 heures à Paris, et que toute l'Europe des transports attendait. L'arrêt rendu hier fera date.

Le conseil d'État a annulé la décision du tribunal administratif de Bordeaux du 10 décembre dernier. Le juge administratif avait alors annulé la procédure de délégation de service public que la Communauté urbaine de Bordeaux s'appretait à signer avec Keolis, la filiale de la SNCF, à l'issue d'un mano a mano de plus de seize mois avec Veolia Transport, l'actuel titulaire du contrat.

Devant huissier

Le juge bordelais avait donné droit à la société Deutsche Bahn, l'alter ego de la SNCF en Allemagne, qui estimait que l'absence de publicité européenne faite par la CUB avait, depuis Berlin, empêché de concourir. Le Conseil d'État a décidé hier du contraire, considérant que les supports de presse spécialisée choisis par la direction transport de la collectivité, étaient suffisants.

Le fax du jugement est reçu à 14 h 02 à la CUB. À 14 h 20 précises, pour couper court à toute nouvelle procédure précontractuelle, Vincent Feltesse, le président de la Communauté urbaine, pas fâché de cette issue - c'est le mois que l'on puisse dire - signe enfin le contrat avec Keolis. Il en a reçu le mandat de l'assemblée le 18 novembre. Cette signature est symbolique. Elle annonce aussi

pour les usagers une vraie nouvelle offre de transports avec plus de bus, plus de liaisons transversales dans l'agglomération, plus de navettes au centre des communes et un budget plus contenu pour la collectivité.

Elle signifie aussi que Veolia Transport perd un de ses plus beaux contrats de France, voire d'Europe. Il pèse plus de 750 millions d'euros sur cinq ans.

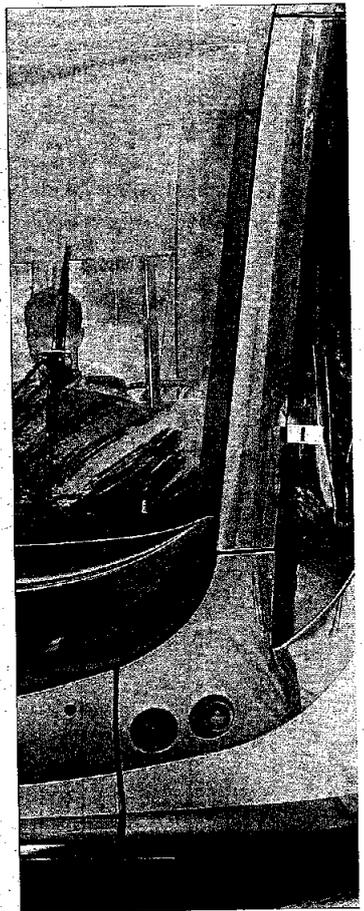
Heure d'hiver

La frayeur de la cellule de crise sur les transports à la CUB vient du fax reçu à 15 h 18. Il émane du tribunal administratif (TA) de Bordeaux qui demande au président de la CUB de ne pas signer le contrat. Le référé précontractuel a été déposé par Veolia Transports hier matin, avant même que le Conseil d'État ne rende officiellement sa décision.

Il y a dix jours, le TA de Bordeaux a débouté Veolia dans une première tentative d'annulation du contrat. Pas de quoi décourager l'actuel titulaire du contrat. Le fax est daté de 14 h 18, soit deux minutes avant que le contrat ne soit signé devant huissier. Ce qui rendrait la signature caduque. La poisse. C'est en fait l'heure du fax du tribunal administratif qui était resté à l'heure d'hiver. Ce qu'il a reconnu, par fax, mis à l'heure d'été cette fois-ci. Contrat signé dans les temps donc.

Le président Feltesse a informé par SMS - un de ses moyens de communication favori - ses principaux vice-présidents de cette nouvelle étape qui s'annonce sur le front des transports bordelais. Il a aussi informé Alain Juppé en milieu d'après-midi par téléphone.

Quelles que soient les nouvelles étapes juridiques de ce dossier (lire par ailleurs), l'affaire Keolis fera date.



Elle conforte d'abord les services de la CUB, qui ont mal vécu les revers de procédure de ces derniers mois et qui peuvent goûter avec plaisir la décision du Conseil d'État. « Nous avons bien travaillé » résume Jean-Marc Gauzère, le vice-président en charge des transports.

Troublé

Elle témoigne aussi de la guerre sans merci engagée entre les grands opérateurs de transport. Deutsche Bahn, SNCF, Veolia Transport sont en lutte frontale pour prendre les positions dans une Europe du rail et des transports publics locaux qui s'ouvre. Ils savent à merveille jouer des subtilités du droit, des procédures, des failles dans les législations nationales. Veolia Transport déposera sans doute un nouveau recours, car le contrat bordelais est emblématique, voire vitale pour l'entreprise. Mais elle l'a formellement perdu hier. De façon nette. Hier soir le président Feltesse se disait toutefois « troublé » par l'impact de la stratégie de l'actuel opérateur. Mais les élus en ont choisi un autre. Ce sera Keolis.

RÉACTIONS



Vincent Feltesse, président de la CUB

« La décision du Conseil d'État est une bonne nouvelle. Elle conforte au final notre manière d'agir, même si nous avons pris des risques inutiles. Nous allons pouvoir développer notre nouvelle offre de transports. Mais nous sommes au milieu d'une guerre totale entre les opérateurs européens. »



Alain Juppé, maire de Bordeaux, vice-président de la CUB

« Cette décision nous sort d'une situation juridique délicate. Le Conseil d'État clarifie les choses sur cette question de publicité. Vincent Feltesse a bien fait de signer le contrat avec Keolis. Ce qui ne veut pas dire que nous sommes à l'abri de nouveaux recours. Mais notre collectivité doit aller de l'avant. »



Alain Cazabonne, maire de Talence, vice-président de la CUB

« Je crains que le président Feltesse ne soit allé un peu vite en besogne, en signant immédiatement le contrat avec Keolis. De quoi aurons-nous l'air si la justice nous condamne dans deux ou trois ans pour favoritisme ? Nous aurions pu relancer une procédure, avec une meilleure concertation des maires. »

LES BONNES AFFAIRES SSANGYONG !

REXTON
DIESEL 2.7 XDI - Spéc. 186 ch

37 990 €
29 990 €
8 000 €
Client

- Grand 2 cylindres 2.7 XDI - 186 ch
- Boite mécanique 5 vitesses à 5 rapports
- Transmission intégrale
- Circulation automatique
- Airbags frontal et latéral
- Jantes alliage 16"
- Cadenas centralisé au noir
- ABS avec EBD
- Contrôle de trajectoire ESP
- Système audio CD/MP3

3 ANS GARANTIE ASSISTANCE
www.ssangyong.fr

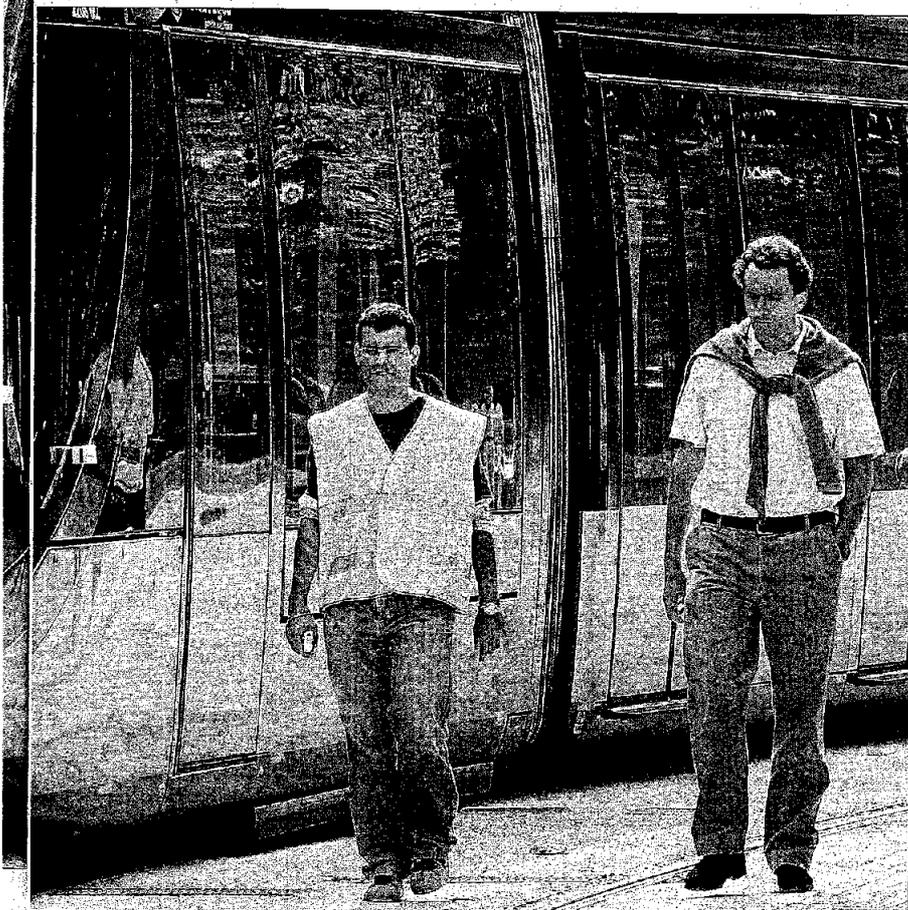
SSANGYONG

MÉRIGNAC Sortie 11
05 56 69 60 60

BÈGLES Sortie 18
05 57 35 08 35

GUJAN-MESTRAS ZAE
05 57 15 31 53

www.aquitaineauto.com



Vincent Feltesse n'a pas mis plus de vingt minutes pour signer le contrat avec Keolis, après la décision favorable du Conseil d'État. Pour déjouer le harcèlement juridique de Veolia, le titulaire du contrat. PHOTO SO

ET MAINTENANT ?

Il n'est pas certain que la décision du Conseil d'État mette fin à la bataille sur ce dossier dont la justice administrative est devenue l'arbitre. La demande officielle au président de la CUB de surseoir à la signature du contrat est arrivée trop tard hier. Ce qui a mis Veolia Transport de fort mauvaise humeur. Mais l'actuel opérateur peut encore obtenir, en référé, la suspension post-contractuelle de l'exécution du contrat. Ce sera alors au juge à nouveau d'en décider de l'opportunité. Il aura alors quelques mois pour se prononcer.

La question de la passation des commandes du tramway est aussi posée. Juridiquement, Keolis est aux manettes. Dans les faits, c'est encore Veolia. La Communauté urbaine n'a pas dit hier ses intentions. « Nous allons faire simple », s'est contenté de déclarer, énigmatique, Vincent Feltesse. L'hypothèse de la fin juin, date de clôture des comptes annuels de l'actuelle délégataire, tenait la corde.

Adieu la régie

CUB Max Guichard s'inquiète pour les salariés du réseau TBC

« Que Vincent Feltesse signe le contrat ne me surprend pas. Il nous avait dit qu'il le ferait si le Conseil d'État prenait cette décision. Mais qu'il le fasse aussi vite m'étonne vraiment. J'espère qu'on ne fait pas trop dans la précipitation. » Max Guichard n'était pas le dernier hier à se poser des questions.

Président du groupe des communistes de la CUB, il n'a jamais caché son désaccord avec ses collègues, préférant nettement une régie. Aussi avait-il repris du poil de la bête ces dernières semaines avec la relance de la réflexion sur la DSP transports et le lancement d'une étude sur une éventuelle mise du réseau en régie. « La signature du président me met en

situation de questionnement par rapport à tout le travail qui a été réalisé. Par les services de la CUB, par les élus. Je me suis moi-même rendu à Toulouse pour voir comment fonctionnait leur régie. On continue ? Ou on en arrière ? »

Proche des salariés de Veolia, Max Guichard se dit aussi déçu et inquiet. Déçu parce qu'il trouve anormal que l'on n'ait pas tenu les salariés informés de la situation, inquiet parce que le retour de Keolis relance le débat sur les acquis sociaux et les conditions de travail.

« Je crains que ça passe mal », dit Max Guichard. « Pour avoir des contacts avec quelques salariés, je peux vous dire qu'il y a une forte déception et même de la colère. Tout cela risque fort de se matérialiser par des conflits. » J-P.V.

Grand contournement : Madrelle vigilant

TRANSPORTS Le président du Conseil général s'inquiète de ne voir aucune alternative se mettre en place



Philippe Madrelle. ARCHIVES SO

Dix mois après l'annonce de Jean-Louis Borloo mettant fin au projet de grand contournement en Gironde, le président du Conseil général confirme avoir « pris acte ». Il rappelle qu'alors, il s'était comparé à Saint-Thomas pour juger des solutions alternatives lancées ou mises en place : « Je ne crois que ce que je vois ». Et de ce côté-là, il affirme ne pas voir grand-chose aujourd'hui : « Rien ne bouge sur le contournement ferroviaire ».

Il se demande s'il est suffisant de « motiver les gens pour moins rouler en voiture ». Et constate : « Que ce soit sur la rocade ou le pont d'Aquitaine, c'est la même pagaille. Le parc automobile continue d'augmenter. »

Philippe Madrelle ne croit pas que la raréfaction du pétrole et la crise qui frappe le secteur de la construction automobile seront fatales au phénomène : « Les constructeurs sont des malins. La voiture à pile à combustible sera bientôt prête. Les hybrides sont déjà là... Il y aura donc toujours des autos et il faudra toujours des infrastructures. »

peuvent avoir ces territoires sans infrastructure ? » Le président du Conseil général a d'autres interrogations : « La CCI, le Medef ont exprimé la nécessité de ce grand contournement. Les a-t-on assez entendus ? Les gens qui sont en responsabilité de ce dossier ont des comptes à rendre, à moins que tout le monde accepte que le département, l'agglomération bordelaise s'étiolent, faute de capacité de développement. »

Appel aux élus

Et de lancer un appel, afin qu'« on soit un certain nombre d'élus à dire les choses, à ne pas aller dans le clientélisme, à ne pas aller dans le sens du poil. D'autant que ceux qui ne veulent pas d'infrastructures routières chez eux s'élèveront de la même manière contre des infrastructures ferroviaires. »

Bref, Philippe Madrelle n'est pas près de renoncer au débat... Anne-Marie Siméon

Sur le front économique

Alors, « qu'est-ce qu'il y est proposé dans l'urgence ? Je poserai de plus en plus cette question et bien d'autres. Car en attendant, deux entreprises du Blayais déménagent à Saint-André-de-Cubzac qui bénéficie de l'autoroute ou de la 2x2 voies vers Angoulême. Et en Médoc, ne croyez-vous pas qu'il y ait de quoi être inquiet ? Quelles perspectives de développement

FONDATION D'AUTEUIL

Colège mixte "Ambition Réussite" et lycée Professionnel mixte Saint-Joseph
Château Dulamon, 12, avenue du 8-Mai
33290 Blanquefort - T. 05 56 95 54 30
www.fondation-auteuil.org

PORTES OUVERTES

Samedi 4 avril de 9 h à 13 h

Présentation :

- du Collège Ambition-Réussite : 6^e, 5^e, 4^e, 4^e Aide et Soutien
- du Lycée Professionnel
- 3^e Module Découverte Professionnelle 6 h
- CAP Peintre Applicateur de Revêtements
- CAP Menuisier Fabricant
- BAC Pro Technicien d'Usinage
- BAC Pro Maintenance des Équipements Industriels
- de l'UFA, Unité de Formation par Apprentissage
- CAP Maçon
- de l'Internat éducatif et scolaire mixte



Gérard Chausset, vice-président de la CUB

« Cette décision est une satisfaction politique, mais nous l'accueillons sans triomphalisme. Nous ne sommes pas au bout du tunnel juridique sur ce dossier. Il y aura de nouveaux recours. Nous devons désormais nous retrouver les manches pour offrir cette nouvelle offre de transports aux habitants de l'agglomération. »

Syndicats : le coup de massue

« Incroyable, tellement que beaucoup d'entre nous ont cru à un poison d'avril », confie Christian Jaud, délégué CFDT, syndicat fortement représenté chez les tramotins. Ce n'est pas la décision du Conseil d'État qui le choque, mais la façon de faire du président Feltesse. « Il y a huit jours, nous avons été reçus par le directeur de cabinet de Vincent Feltesse. À aucun moment, il n'a été question du retour de Keolis et de ce qui se passerait en pareil cas. On nous a surtout parlé de la DSP, demandé notre avis.

Pour rien finalement. » Jean-Luc Ducereux de Force Ouvrière se montre tout aussi amer. Il préfère cependant reporter ses commentaires à plus tard. « Officiellement nous ne savons rien. C'est par vous que l'on apprend cette signature. Attendons jeudi matin. L'intersyndicale va se réunir et rencontrer la direction. » Des mouvements de protestation possibles ? « C'est chaud ! », répondent tout simplement les responsables syndicaux. J-P.V.

LES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE

vous proposent

Les ateliers ouverts

de la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment

Samedi 4 avril 2009 de 10 h à 18 h

Visite du centre de formation et des ateliers, démonstrations de savoir-faire par les jeunes du Tour de France. Rôle informateurs sur les métiers, les formations, le compagnonnage.

Renseignements : 05 57 54 23 80
bordaux@compagnons.org
www.compagnons.org

FCMB
6, av. Jean-Alfonse
FLOIRAC